

# Relevé des AVIS

Séance plénière du **22/1/2024**



# sommaire

Élection de la Présidente	3
Élection des membres du Bureau	3
Annexes	
Intervention de M <sup>me</sup> la SCAR	8
Déclaration de candidature à la présidence de Caroline Debouvry	9
Déclaration de candidature à la présidence d'Élise Moreau	10
Déclaration de Claudine Villain pour la CFDT	11
Déclaration de Franck Ayache au nom des syndicats CFTC, FSU et Solidaires	11
Propos conclusifs d'Élise Moreau	12
Échos dans les médias	13

# Séance plénière d'installation

du 22 janvier 2024

10 h - Hôtel de Région à Dijon

Michel Neugnot, 1<sup>er</sup> vice-président de la Région accueille les membres de la nouvelle assemblée.

Anne Coste de Champeron, secrétaire générale pour les affaires régionales ouvre la séance par un propos introductif (en annexe).

M<sup>me</sup> la SGAR demande si des conseillères et conseillers souhaitent faire des déclarations préalables, pas de déclaration.

M<sup>me</sup> la SGAR met en place le bureau d'âge et pour cela appelle à la tribune Nicole Guyot, doyenne d'âge, qui assure dès lors la présidence de la séance et Louis Bichebois-Delhief, benjamin, qui assure le secrétariat de la séance.

Louis Bichebois-Delhief procède à l'appel des conseillères et conseillers. M<sup>me</sup> la SGAR constate que le quorum est atteint, plus de la moitié des conseillères et conseillers sont présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

## 1. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Nicole Guyot procède à l'appel des candidatures.

- Caroline Debouvry, représentant la CPME, membre du 1<sup>er</sup> collège, fait part de sa candidature et expose ses motivations (en annexe).
- Élise Moreau, représentant la Ligue de l'enseignement, membre du 3<sup>e</sup> collège, fait part de sa candidature et expose ses motivations (en annexe).

### Résultat du scrutin :

110 bulletins de vote – 5 blancs – 0 nul, soit 105 suffrages exprimés ; seuil de majorité absolue 53.

Caroline Debouvry : 31 voix obtenues - Élise Moreau : 74 voix obtenues

**Élise Moreau est élue au 1<sup>er</sup> tour à la majorité des suffrages exprimés.**

La doyenne invite la présidente nouvellement élue à rejoindre la tribune à ses côtés et ceux du benjamin et remercie les conseillères et conseillers.

Déclaration de Claudine Villain pour la CFDT (en annexe).

## 2. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

### Élection des 3 vice-président(e)s délégué(e)s, référent(e)s de collège

Sont candidats :

- Collège 1 : Anne Parent
- Collège 2 : Guy Zima
- Collèges 3 et 4 : Martine Esther Petit

### Résultat du scrutin :

110 bulletins de vote – 1 blanc – 4 nuls

- Collège 1 : Anne Parent 101 voix obtenues, Sylvain Marmier 1 voix, Didier Michel 1 voix.
- Collège 2 : Guy Zima 94 voix obtenues, Franck Ayache 1 voix.
- Collèges 3 et 4 : Martine Esther Petit 99 voix obtenues, Sandrine Rousseaux 1 voix, Evelyne Guillon 1 voix.

Les 3 candidats sont élus référentes et référents de collège à la majorité des suffrages exprimés.

## Élection des président(e)s de commission

Sont candidats :

- Commission Cadre de vie-Société : Claudine Orsaczek (3<sup>e</sup> collège)
- Commission Économie-Emploi : Nicole Guyot (1<sup>er</sup> collège)
- Commission Finances-Europe : Sylvain Marmier (1<sup>er</sup> collège)
- Commission Formation-Recherche : Stéphane Faucogney (2<sup>e</sup> collège)
- Commission Mobilités-Énergie : Jean-François Dugourd (3<sup>e</sup> collège)
- Commission Territoires-Environnement : François Thibaut (2<sup>e</sup> collège)

### Résultat du scrutin :

110 bulletins de vote – 0 blanc – 4 nuls

- Commission Cadre de vie-Société: Claudine Orsaczek 98 voix obtenues sur 98 suffrages exprimés, donc élue à l'unanimité.
- Commission Économie-Emploi : Catherine Minaux 2 voix, Silvère Denis 2 voix, Christophe Desmedt 1 voix et Nicole Guyot 95 voix obtenues sur 100 suffrages exprimés, donc élue à la majorité.
- Commission Finances-Europe : Sylvain Marmier 106 voix obtenues sur 98 suffrages exprimés, donc élu à l'unanimité.
- Commission Formation-Recherche : Dominique Gendron 1 voix, Stéphane Faucogney 97 voix obtenues sur 98 suffrages exprimés, donc élu à la majorité.
- Commission Mobilités-Énergie : Jean-François Dugourd 103 voix obtenues sur 103 suffrages exprimés, donc élu à l'unanimité.
- Commission Territoires-Environnement : Sébastien Galmiche 1 voix, Catherine Geffroy 1 voix, François Thibaut 98 voix obtenues sur 100 suffrages exprimés, donc élu à la majorité.

Les six candidats sont élus présidentes et présidents de commission.

Déclaration de Franck Ayache pour la CFTC, FSU et Solidaires (en annexe).

## Élection des 2 vice-président(e)s délégué(e)s

Sont candidates :

- Collège 1 : Caroline Debouvry
- Collège 2 : Claudine Villain et Sandrine Carrette

### Résultat du scrutin :

110 bulletins de vote – 1 blanc – 6 nuls

- Collège 1 : Silvère Denis 3 voix, Pierre Guinot 1 voix, Caroline Debouvry 94 voix obtenues sur 98 suffrages exprimés, donc élue à la majorité.
- Collège 2 : Sandrine Carrette 26 voix, Claudine Villain 60 voix obtenues sur 86 suffrages exprimés, donc élue à la majorité.

Caroline Debouvry et Claudine Villain sont élues vice-présidentes déléguées.

## Élection des 10 conseillères et conseillers, au rang de membres, représentant la diversité des territoires à raison de 3 pour le premier collège, 3 pour le deuxième collège, 3 pour le troisième collège, 1 pour le quatrième collège.

Sont candidats :

- Collège 1 : Tatiana Desmarest, Christophe Desmedt et Didier Michel
- Collège 2 : Franck Ayache, Dominique Gendron, Philippe Jean et Yann Rousset
- Collège 3 : Nadhem Ben Rahma, Michel Bleuze et Lucie Gras
- Collège 4 : Stéphanie Gastaud

### Résultat du scrutin :

110 bulletins de vote – 0 blanc – 0 nul

#### Collège 1 :

- Tatiana Desmarest : 98 voix obtenues, donc élue à la majorité des suffrages exprimés.
- Christophe Desmedt : 98 voix obtenues, donc élu à la majorité des suffrages exprimés.
- Didier Michel : 91 voix obtenues, donc élu à la majorité des suffrages exprimés.
- Silvère Denis : 7 voix obtenues.
- Yves Bard : 1 voix obtenue.

#### Collège 2 :

- Dominique Gendron : 92 voix obtenues, donc élu à la majorité des suffrages exprimés.

- Philippe Jean : 81 voix obtenues, donc élu à la majorité des suffrages exprimés.
- Yann Rousset : 84 voix obtenues, donc élu à la majorité des suffrages exprimés.
- Franck Ayache : 28 voix obtenues.

**Collège 3 :**

- Nadhem Ben Rahma : 100 voix obtenues, donc élu à la majorité des suffrages exprimés.
- Michel Bleuze : 97 voix obtenues, donc élu à la majorité des suffrages exprimés.
- Lucie Gras : 94 voix obtenues, donc élue à la majorité des suffrages exprimés.

**Collège 4 :**

- Stéphanie Gastaud : 92 voix obtenues, donc élue à la majorité des suffrages exprimés.
- Sandrine Hily : 2 voix obtenues.
- Estelle Jeannin : 1 voix obtenue.

Tatiana Desmarest, Christophe Desmedt, Didier Michel, Dominique Gendron, Philippe Jean, Yann Rousset, Nadhem Ben Rahma, Michel Bleuze, Lucie Gras et Stéphanie Gastaud sont élus membres du Bureau.

Le nouveau Bureau est constitué pour la première moitié du mandat, soit 3 ans conformément à la loi.

Élise Moreau prononce des propos conclusifs (en annexe).



# Annexes

## Propos introductif de M<sup>me</sup> Anne Coste de Champeron, secrétaire générale aux affaires régionales de Bourgogne-Franche-Comté

Madame la présidente du Conseil Régional [absente],  
Monsieur le Premier Vice-président,  
Mesdames et messieurs les conseillers,

C'est un plaisir et un honneur pour moi d'être accueillie dans cet hémicycle. Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour procéder, en ce début d'année, à l'installation de cette nouvelle assemblée du conseil économique, social et environnemental régional de Bourgogne-Franche-Comté. Le troisième depuis la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Permettez-moi tout d'abord de présenter les excuses de Monsieur le préfet de région, retenu par d'autres engagements. Il sait l'importance du CESER et m'a chargé de vous féliciter pour votre désignation, de vous remercier pour votre engagement, et de vous encourager pour le mandat dans lequel vous vous engagez.

Je saisis l'occasion de cette séance d'installation pour vous présenter mes meilleurs vœux et mes chaleureuses félicitations pour votre désignation en tant que membre de la deuxième assemblée de la région, le CESER.

Le préfet de région a le privilège et la responsabilité de désigner les 110 membres qui composent aujourd'hui cette assemblée. Comme vous pouvez l'imaginer, l'exercice n'est pas chose aisée au regard de la diversité des forces vives de la région.

Dans le cadre du renouvellement du CESER, un triple objectif a été poursuivi : tendre vers la parité femmes-hommes, faire davantage place aux jeunes, tout en tenant compte de la réalité économique, sociale et environnementale de la région. Ces objectifs sont atteints :

- 40 % d'entre vous débute un premier mandat : c'est donc une assemblée renouvelée qui s'installe aujourd'hui ;
- La parité est presque atteinte : le CESER de Bourgogne-Franche-Comté compte 51 femmes et 59 hommes, soit 46 % de femmes.

*[soit le même ratio que la composition de l'assemblée précédente en fin de mandature]*

À ce propos, si vous n'en avez pas pris connaissance, sachez qu'un décret du 29 décembre 2023 apporte des précisions sur le règlement intérieur des CESER puisque ce dernier doit définir « les conditions permettant de favoriser l'égalité représentation des femmes et des hommes au sein du bureau et des commissions. » Mais je sais que le règlement intérieur de ce CESER mentionne déjà la recherche de la parité femmes / hommes dans la gouvernance.

- Enfin, un effort a été demandé aux structures qui composent le CESER pour que soient nommés des jeunes, comme en témoigne le benjamin de ce conseil, M. Louis BICHEBOIS-DELHIEF âgé de seulement 21 ans. Félicitations, jeune homme !

*[âge moyen de la nouvelle assemblée : 57 ans, contre 55 en 2018]*

Je tiens à saluer sincèrement les organismes représentés qui ont accepté d'accompagner ces évolutions et qui permettent d'installer aujourd'hui un conseil représentatif des habitants et des territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

J'en profite pour saluer le vif intérêt qu'a suscité le renouvellement du CESER. Le préfet de région a reçu en effet de nombreuses candidatures et révèle le dynamisme et l'engagement des citoyens et des organismes qui font société dans cette région. Je l'ai d'ailleurs mesuré durant le processus d'audition des candidats que nous avons organisés sous forme d'entretiens de groupe. Par des échanges riches et passionnants autour des thèmes majeurs de l'attractivité de la région, de la jeunesse et de la transition écologique, ces entretiens ont permis de mettre en avant les dynamiques collectives plutôt que les aspirations individuelles.

Être nommé membre du CESER est un honneur, mais n'est pas une fin en soi. En prenant place dans cette enceinte, vous endossez une responsabilité : celle du service de l'intérêt général, celle de la représentation de la société civile organisée, celle de l'orientation des décisions régionales.

Je n'ignore pas que le CESER fait l'objet de jugements parfois sévères, sur sa représentativité ou encore l'impact de ses travaux. Mesdames et messieurs les conseillers, vous avez toutes les cartes en mains pour faire taire ces critiques ! Je crois que l'une des clés de réussite se trouvera dans votre capacité à faire connaître cette belle institution et le fruit de ses travaux.

Ici comme ailleurs, des évolutions sont nécessaires, c'est le propre de toute institution qui vit et se modernise. La précédente mandature avait fait le choix d'innover et de s'ouvrir en accentuant son ancrage dans les territoires à travers le CESER « hors les murs ». Je crois que toutes les initiatives qui contribueront à faire du CESER une institution ouverte, active, connue et reconnue ne pourront que permettre de mieux porter la voix du CESER.

Je voudrais aujourd'hui saluer la précédente assemblée, ainsi que son ancien président Dominique ROY, pour leur travail soutenu pendant six ans. Les autosaisines ont permis de fournir des rapports d'une grande importance sur des thématiques diverses. Je pense à l'économie régionale, au patrimoine local ou à la vie associative, et tant d'autres.

Il est désormais temps de se projeter vers l'avenir avec cette nouvelle assemblée. C'est pourquoi je voudrais également saluer les organismes entrants de cette assemblée 2024. Bienvenue aux centres d'informations sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), à l'association nationale des apprentis de France (ANAF), à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) ou encore au bureau interprofessionnel de vins de Bourgogne (BIVB). La Bourgogne-Franche-Comté a de grands défis à relever. Le CESER doit naturellement y contribuer, en accomplissant notamment pleinement sa mission d'éclairage du Conseil régional dans les décisions qu'il doit prendre.

- Les défis de l'économie et de l'emploi sont majeurs, comme la réindustrialisation qui doit nous permettre de retrouver notre souveraineté économique. Par exemple, alors que l'industrie automobile, filière historique de la région, connaît un véritable tournant, il nous faut soutenir l'effort de réindustrialisation dans ce secteur, mais aussi dans tous ceux qui font rayonner cette région en France et dans le monde.

Je sais que les filières structurantes de la région sont représentées au sein de ce CESER, comme la métallurgie, le nucléaire et la santé. Votre éclairage sur le sujet sera précieux.

- Vous aurez également à traiter des défis sociaux. Notre région connaît de fortes disparités entre les territoires. Nous devons poursuivre et réaffirmer la présence du service public aux côtés de toute la population. Il est nécessaire de poursuivre nos efforts pour réduire les inégalités territoriales comme l'accès aux soins, pour réduire la pauvreté, pour soutenir les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, pour améliorer les niveaux de formation et de qualification. La fibre sociale du CESER sera d'une grande valeur.

- L'autre défi majeur, peut-être le plus important, est bien sûr d'ordre environnemental. Avec le Conseil régional, l'État mène en ce moment même le processus de planification écologique. Après le lancement de la COP [conférence des parties] territorialisée du 13 décembre qui s'est tenue à Dijon en présence du ministre de la Transition écologique, Christophe BECHU, l'heure est à l'accélération de cette dynamique.

L'élaboration du diagnostic partagé de la région entre l'État et tous les territoires constitue une étape charnière avant la conception de la feuille de route régionale pour 2030, qui devra être produite pour l'été prochain. La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les plus rurales de France où l'agriculture et la viticulture, secteurs essentiels de son économie, seront fortement impactés par les conséquences climatiques. Le Conseil Régional et l'État s'attellent main dans la main à relever ce défi, et auront besoin de vos travaux, de vos réflexions et de vos idées, dans la continuité de ceux déjà réalisés.

Avec cette vision périphérique, le CESER prend tout son sens. La définition même du CESER, Conseil Économique, Social et Environnemental régional, s'insère complètement dans le triptyque des défis que je viens de citer. Les relever, c'est faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région attractive. Voici un enjeu central de ces prochaines années pour lequel le Conseil régional et l'État ont engagé des travaux. Le CESER doit évidemment y prendre toute sa part.

Alors que les trajectoires démographiques de l'INSEE à l'horizon 2070 ont utilement contribué à faire s'interroger les acteurs de la région sur ce qui pourrait infléchir une trajectoire qui inquiète profondément dans nombre de nos territoires, notamment ruraux, notre région est pleine d'atouts.

Une grande région internationale, au cœur de l'Europe, avec un réseau de transport exceptionnel, tant routier, ferré, que fluvial qui nous donne une puissance économique majeure.

Une région sûre, plus sûre que bien d'autres, où la délinquance est contenue, où la lutte contre les trafics est engagée et porte ses fruits, grâce à l'action des forces de sécurité intérieure. C'est un atout majeur dans la compétition des régions, pour attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux salariés, de nouveaux habitants.

Une région où le maillage des services publics est solide, en milieu urbain comme rural, et dans nos quartiers de la politique de la ville.

Une région où il fait bon vivre et doté d'un patrimoine culturel et naturel exceptionnel.

Je suis convaincue que la richesse et l'étendue des compétences qui sont les vôtres permettront au CESER de mener des réflexions et porter des propositions pour faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région attractive. Vos réflexions sont attendues dans ces domaines stratégiques, tout comme l'approche transversale que vous pourrez porter sur les politiques publiques.

Je considère votre assemblée comme un pilier institutionnalisé du débat, où se croisent des regards, où se confrontent des idées parfois divergentes, mais réunies par la volonté d'être constructif et utile.

Vous êtes ceux qui étudient, ceux qui creusent, qui prennent les avis des praticiens et interrogent les experts, ceux qui consultent pour mieux aviser et informer, pour suggérer une option, recommander un choix, mettre en garde contre un danger.

[Sous votre couvert madame la présidente], Je peux affirmer que le Conseil Régional et l'État ont besoin de la vision prospective que votre assemblée propose et permet. Dans la diversité de parcours, par vos qualités et vos compétences, vous incarnez les visages d'une France plurielle résolument engagée.

Votre présence ici n'est pas le fruit du hasard mais le début ou la poursuite de votre contribution à la vie et au dynamisme de notre région. En assurant la fonction de conseiller du CESER, vous avez aussi souscrit à un engagement d'assiduité et à une participation active aux travaux du CESER. J'insiste sur cet engagement, car c'est dans la constance de votre implication que réside la force de cette assemblée et la garantie de sa crédibilité.

Je suis convaincue que vous assumerez votre mission avec toute la détermination nécessaire.

Permettez-moi de vous renouveler mes félicitations et mes encouragements à l'aube de cette nouvelle mandature. Je vous remercie.

## Motivations de **Caroline Debouvry**, candidate à la présidence

Monsieur le Préfet,

Madame la Présidente du Conseil régional,

Madame la Secrétaire Générale aux Affaires Régionales,

Monsieur le Vice-Président du Conseil régional,

Mesdames et Messieurs en vos noms et qualités,

Chers collègues,

Il est encore temps de le faire, aussi, je vous adresse pour cette nouvelle année, tous mes vœux.

Vœux de santé, de bonheur, de réussite pour vous et ceux qui vous sont chers, autant à titre personnel et professionnel, que dans votre ENGAGEMENT au CESER.

Dans notre nouvelle assemblée, nous accueillons 50 nouveaux conseillers, soit un taux de renouvellement de 45,4 %. Bienvenue à vous et félicitations à chacun pour sa nomination.

Il y a, au sein de notre assemblée, 46 % de femmes et 54 % d'hommes. C'est un peu moins bien que sous le mandat précédent, mais cela reste honorable. La moyenne d'âge est de 57 ans.

Nous abordons donc ce nouveau mandat avec de beaux défis :

- Consolider nos travaux antérieurs et assurer le suivi des préconisations faites précédemment,

- INNOVER, OSER et faire de notre assemblée un acteur concret, pertinent et incontournable de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Pour y parvenir, chacun d'entre nous a sa place, chacun d'entre nous doit s'engager.

Je vous l'ai écrit, l'engagement sera le maître mot.

J'ai préparé une présentation de projet avec ce que nous pouvons faire et comment le mettre en œuvre. Je peux vous parler de fonctionnement, de communication, de formation, etc., ... mais, ce qui me semble important, ce sont les valeurs que nous porterons. Donc, je préfère parler d'engagement, de partage, de respect, d'intérêt général. Finalement, j'ai plutôt envie de repartager avec vous ce que j'ai écrit samedi.

Alors, ...

Si je me présente à vous aujourd'hui, c'est parce que j'aime, ...

J'aime profondément ces territoires qui composent notre région Bourgogne-Franche-Comté, cette diversité qui en fait la richesse et les femmes et les hommes qui en font l'originalité.

Si je me présente à vous aujourd'hui, c'est parce que je crois, ...

Je crois qu'au-delà de l'obligation de le mettre en place, le CESER Bourgogne-Franche-Comté a toute sa place dans le paysage régional.

Je crois que le CESER est l'une des rares assemblée capable de rassembler autour d'une même table, les diversités de pensée et de permettre à chacun de s'exprimer dans un climat apaisé et respectueux.

Je crois plus que tout à l'Engagement de chacun au service de notre, de nos territoires.

Engagement, c'est probablement le mot que vous m'entendrez répéter encore et encore.

Car être conseiller CESER,

C'est s'engager, c'est consacrer du temps, c'est œuvrer, c'est être à l'écoute, c'est être constructif dans le respect de l'autre, c'est faire partager son propre regard,

Mais être conseiller CESER, c'est aussi une chance, la chance de rencontrer d'autres visions, d'autres idées, de s'enrichir des différences de chacun.

Et, si je dois représenter notre assemblée demain, je m'engage aujourd'hui devant vous à consacrer le temps nécessaire à la fonction de présidente, à vous représenter de manière objective et respecter cette belle institution et les membres qui la composent. Je ne serai plus chef d'entreprise, plus dirigeante d'association, ni même représentante de mon organisation ou du premier collège. Je serai, au même titre que chacun d'entre nous, la voix du CESER BFC.

Avant de conclure, je souhaite partager avec vous la vision de Marie-Claude Briet Clemont, présidente du CESER Grand-Est, présente lors du séminaire du CESER BFC en juin dernier et que je trouve particulièrement juste :

Le CESER ne doit être ni l'opposition, ni le faire valoir du Conseil régional, mais doit être un CESER avec du relief, sans complaisance, mais avec justesse et respect, sans démagogie, mais avec le souci du service rendu pour le "bien vivre ou le mieux vivre dans notre région".

Avec vous, je souhaite un CESER qui OSE :

Qui OSE penser autrement,

Qui OSE innover, sortir du cadre,

Qui OSE être libre et indépendant dans sa parole et dans ses actes, dans le respect des différences.

Car,

Oser, ce n'est pas être contre, c'est se positionner de manière constructive dans un débat, dans une action.

Alors, OSONS un CESER, Légitime, Lisible, Visible, construit ensemble, dans le respect des différences.

Je vous remercie

## Motivations d'Élise Moreau, candidate à la présidence

Madame la présidente de séance,

Madame la Secrétaire Générale des Affaires Régionales

Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers du CESER de BFC,

Chers collègues,

Je suis convaincue du rôle fondamental de la société civile organisée que notre assemblée représente. Espace de dialogue et de concertation, je crois en sa capacité à réunir des femmes et des hommes, issus de tout horizon, pour œuvrer, ensemble, à éclairer les politiques publiques, animés que nous sommes, de la volonté indéfectible de servir l'intérêt général.

Il me tient à cœur de porter haut et fort, au sein et hors de notre assemblée, les valeurs de citoyenneté, de débat, de démocratie, d'intelligence collective.

Dans le contexte d'une société marquée par des grandes mutations sociétales, sociales, climatiques, économiques et menacée par de nouvelles crises, les enjeux sont nombreux pour notre région : assurer le développement territorial, particulièrement en zones rurales et hyper rurales, accompagner la transition écologique, énergétique et numérique, soutenir nos entreprises et nos emplois, construire une société réellement inclusive et solidaire.

Pour répondre efficacement à ces défis, notre CESER doit se doter d'un fil rouge : le développement durable et l'adaptation au dérèglement climatique. Pour "un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable".

Cette approche centrale nous permettra de travailler en transversalité, de pouvoir traiter tant de l'économique, que du social, que de l'environnemental.

Notre CESER doit jouer un rôle clé dans le paysage institutionnel, d'abord auprès du Conseil régional, en favorisant une implication réciproque des deux assemblées dans leurs travaux respectifs.

Mais aussi, nous devons ouvrir notre institution. Tissons des relations étroites avec les acteurs socio-économiques mais aussi avec l'ensemble des institutions publiques de tous les échelons. Sortons de nos murs et mettons en lumière les innovations citoyennes, les réalités de terrain vécues par les habitants eux-mêmes afin de nourrir nos avis et nos contributions. Jouons notre rôle de passerelle entre les citoyens et les décideurs publics, et participons à la rénovation démocratique. Affirmons nos positions, de manière libre et indépendante, mais argumentons-les, précisons-les. Portons un CESER attentif à l'actualité régionale mais doté d'un regard visionnaire, un pied dans le

présent et l'autre se projetant vers l'avenir. Soyons lisibles. Soyons visibles. Soyons crédibles. Faisons connaître et reconnaître nos travaux auprès du plus grand nombre. Garantissons l'unité de notre assemblée, en s'appuyant sur la richesse de ceux qui la composent, dans le respect de la pluralité des opinions et des sensibilités, afin de porter des avis éclairés et apporter des solutions constructives, au service de l'intérêt général.

C'est de cette manière que nous ferons du CESER BFC une institution utile et reconnue pour et par les habitants, les entreprises, les collectivités territoriales et les institutions. Notre assemblée doit mettre en œuvre une multiplicité d'objectifs diversifiés et complémentaires en étant toujours force de propositions dans une vision prospective, préventive et anticipatrice avec des avis et préconisations clairs, explicites et opérationnels.

Pour résumer en quelques mots, nous devons porter la vision d'un CESER ancré dans ses territoires et dans son temps, orienté vers l'avenir, dans un souci constant de développement durable et au service de l'intérêt général. Nous devons assurer un fonctionnement efficace et des approches innovantes, permettant à chaque conseiller de prendre sa place dans un collectif dynamique et inclusif.

Si vous m'éliez présidente de notre assemblée, je m'engage à garantir l'autonomie politique du CESER et à maintenir en toutes circonstances un climat de confiance, un esprit de concorde, au sein de notre institution.

Je m'engage à être disponible, à favoriser l'expression de chacun, à être à l'écoute de tous, dans l'objectif de porter un projet qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Ainsi, je sollicite aujourd'hui votre soutien et votre coopération pour faire, tous ensemble, de ces prémices une réalité : construire une société plus juste, plus équitable, plus durable, créer les conditions favorables à un avenir choisi et désirable pour les habitants et les futurs habitants de notre région Bourgogne-Franche-Comté.

Je vous remercie de votre attention.

## **Claudine Villain**, au nom de la CFDT

Madame la Secrétaire Générale,  
Monsieur le vice président,  
Chers collègues,  
Madame la Présidente,

Tout d'abord, la CFDT vous félicite pour votre élection.

L'installation du Nouveau CESER est l'occasion pour la CFDT Bourgogne-Franche-Comté d'exprimer ses positions, ses attentes, ses propositions.

Le projet proposé pour la mandature à venir nous satisfait dans son ensemble et nous saluons qu'il soit porté par une femme.

Sur la méthode, nous tenons à souligner que de deux projets construits collectivement dans chaque collège, des échanges ont suivi pour aboutir à une négociation : le projet proposé en est le compromis qui va permettre d'organiser un travail efficace pendant cette mandature. Une façon de travailler qui convient à la CFDT, le dialogue social fonctionne à l'intérieur du CESER et c'est tout à l'honneur de ses protagonistes.

Sur le contenu du projet, nous nous arrêterons au défi sur le développement durable et l'adaptation au dérèglement climatique.

Nous parlerons plutôt de Transition Ecologique Juste, s'appuyant sur deux piliers : l'impératif de justice sociale et de démocratie.

Tout le monde n'est pas égal face aux désordres écologiques. Il faut donc hiérarchiser les responsabilités, en répartissant équitablement les efforts et en aidant les plus vulnérables.

La transition écologique ne peut pas se décréter seulement d'en haut. Pour être réaliste, effective et juste, elle doit être anticipée, donc planifiée et coconstruite démocratiquement.

Les domaines traités dans le cadre du CESER devront tenir compte de l'urgence à transformer notre modèle économique et social, qu'il s'agisse du transport, de l'énergie, de l'eau, de l'alimentation, du logement...

Voilà le concept sur lequel la CFDT s'appuiera tout au long des travaux de la mandature et qui sera notre fil rouge.

Le CESER à travers l'ensemble de ses prérogatives aura matière à proposer comment, en Bourgogne-Franche-Comté, la Transition Ecologique Juste peut être un objectif atteignable.

Pour terminer, la précédente mandature a ouvert des possibilités d'évolution du fonctionnement du CESER, le projet va encore plus loin, nous avons donc tous les ingrédients pour que notre assemblée soit efficace.

La CFDT, en sa qualité de défenseur des travailleurs et de corps intermédiaire, prendra toute sa place dans le travail collectif à venir.

## **Franck Ayache**, au nom des syndicats CFTC, FSU et Solidaires souhaitant présenter une candidature collège 2 au Bureau du CESER

Le collège 2 est constitué de différentes organisations syndicales reconnues représentatives au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté.

De nombreuses déclarations communes, projets programmatiques collège 2 ..... y ont été écrits avec l'entête de tous les syndicats ou d'une très large majorité de syndicats, démontrant ainsi la cohésion du collège 2.

À ce moment-là chaque syndicat était important ! Chaque syndicat y avait sa voix ! Chaque syndicat apposait son logo ! Malheureusement aujourd'hui cette cohésion vole à nouveau en éclat, comme ce fut le cas lors du renouvellement du précédent CESER.

Bis repetita dirons-nous, quand il est question du renouvellement du CESER, la règle change. Aujourd'hui, il n'est plus question du 1 syndicat 1 voix mais des deux plus gros syndicats qui dirigent, s'autoproclament négociateurs du collège 2 auprès des autres collèges sans qu'aucun autre syndicat ne soit admis à participer aux rencontres ou aux négociations.

Vient ensuite la distribution des postes octroyés par ces 2 syndicats : les postes en bureau, en présidence de commissions, en vice-présidence ..... où là, la CFTC, FSU et Solidaires n'ont plus leur place.

C'est pourquoi pour la dignité des petits, pour une certaine idée de la démocratie et dans l'objectif du maintien d'un pluralisme, les syndicats CFTC, FSU et Solidaires, représentatifs du collège 2 au même titre que les autres proposent la candidature de Sandrine Carrette au poste de vice-présidente déléguée et Franck Ayache comme membre au bureau.

## Propos conclusif d'Élise Moreau, présidente du CESER

Je vous remercie de votre patience, de votre participation à cette journée d'installation de notre assemblée et d'élection des membres du Bureau. Je tiens tout d'abord à les féliciter chaleureusement et je les remercie pour leur engagement.

Je tiens également à remercier chaleureusement le secrétariat général qui a beaucoup œuvré pour la tenue de cette journée d'installation. Il a fait en sorte que ces élections puissent être effectuées dans les meilleures conditions possibles, facilitantes pour chacun et le plus juste aussi.

Je voudrais ajouter quelques mots suite à mon élection en tant que présidente ce matin. Cela me touche beaucoup, je suis très émue d'accéder à cette fonction de présidente du CESER. Je mesure les responsabilités que je prends aujourd'hui devant vous. Je m'engage à être le plus disponible possible, à favoriser l'expression de chacun, à permettre que la démocratie puisse s'exprimer pleinement. C'est une chose à laquelle je suis très attachée. Je crois que nous y sommes tous très attachés. C'est même une des forces de notre assemblée. Je compte sur vous pour m'aider dans cette tâche, pour mener à bien ces missions pour notre assemblée et pour son utilité auprès des habitants de Bourgogne-Franche-Comté.

J'aimerais également vous rappeler la plus-value de notre assemblée qui se situe dans sa capacité à porter sur la table les grands chantiers d'aujourd'hui et de demain, en dehors du temps de l'action politique qui lui parfois peine un peu à se détacher du quotidien. J'espère que nous aurons le courage d'aborder les sujets qui polarisent, il y en a, il ne faut pas avoir peur de s'y atteler. Je crois en notre capacité à dépasser ces clivages. Je crois qu'il faut également prendre garde de ne jamais nous engouffrer dans une quelconque logique partisane mais bien de nous élever au-delà des mobiles égoïstes et individuels. Et la seule manière de réussir est bien d'unir nos forces, de transcender nos différences pour porter des avis éclairés et proposer des solutions constructives et novatrices. Nous sommes confrontés à de nombreux défis économiques, sociaux, sociétaux, climatiques, environnementaux. Ils ne doivent pas nous conduire au fatalisme ou au découragement mais doivent bien nous inciter à nous interroger sur le monde à construire. Quel monde est à reconstruire aujourd'hui ? Comme j'ai pu l'évoquer ce matin dans ma profession de foi, je crois que c'est également en allant à la rencontre des habitants, en dialoguant avec les institutions, avec tous les partenaires socio-économiques, en travaillant nos relations avec le Conseil régional, que nos avis ne resteront pas un simple exercice formel. En veillant sur les mutations en cours et à venir, en favorisant les processus de démocratie participative, nous serons de cette manière des architectes vigilants et visionnaires d'un avenir choisi et désirable pour toutes et tous sur l'ensemble des territoires.

En ce début de mandat, nous allons commencer notre premier grand chantier pour notre assemblée, à savoir l'élaboration d'un projet pour le CESER de Bourgogne-Franche-Comté, qui se tiendra au premier semestre et qui constituera notamment notre feuille de route pour les années à venir. Trois projets ont vu le jour en amont de ces élections. Il conviendra de partir de cette base et évidemment de l'élargir à tous les conseillers anciens, nouveaux, et j'invite vraiment chacun à pouvoir apporter sa vision, à oser s'exprimer, c'est essentiel. Il conviendra notamment de déterminer ensemble le fonctionnement même de notre assemblée, modifier le règlement intérieur si nécessaire. Le bureau par sa dimension stratégique en assurera le pilotage tout en étant à l'écoute de l'assemblée plénière. Il nous faudra également mettre en place très rapidement des temps de formation, d'information sur les réalités, les enjeux régionaux mais aussi sur le fonctionnement même des institutions et bien d'autres. Je vous invite également à ne pas hésiter à proposer des idées. Il nous faudra également installer les conditions de production d'une parole collective en définissant précisément les rôles et les conditions d'exercice de chaque instance, de chaque personne, que ces conditions de production soient connues, travaillées et validées par tous, que ces conditions soient partagées et harmonisées au sein de toutes les instances.

Il nous faudra aussi assurer la mise en place des débats, planifier le plus en amont possible le calendrier des réunions pour favoriser la plus grande participation possible. Il nous faudra également faciliter la mise en place des réunions à distance en mode hybride tout en veillant à faire de la réunion en présence notre priorité.

Il faudra également intégrer et former à de nouveaux outils, de nouvelles pratiques. Ne nous interdisons pas de sortir de nos méthodes traditionnelles, il faut être ouvert, tester de nouveaux outils, de nouvelles méthodes de débats.

Je pense qu'il faudra également reconsidérer le travail au sein des commissions et la possibilité de mettre en place des groupes de travail temporaires pour répondre aux besoins identifiés.

J'aime beaucoup les petits groupes qui permettent justement de répondre à des besoins précis. C'est l'idée d'opter pour un CESER agile. J'aime ce terme d'agile, les anciens savent pourquoi. Derrière cette idée d'agilité, il s'agit de pouvoir être souple, de pouvoir s'adapter à nos missions.

Un point important sur lequel je souhaite que nous travaillions est la transversalité. Elle a été fortement plébiscitée en fin de mandature dernière. Je crois qu'aujourd'hui, il faut clairement prendre un temps pour la définir, savoir la manière dont on souhaite la mettre en pratique dans notre façon de travailler.

Je préfère m'arrêter ici pour le moment, on aura de nombreuses occasions pour y revenir.

Nous voici installés, nous voici prêts. Il est désormais temps de se mettre au travail.

Je vous remercie de votre attention.



La préfecture et les services de l'État en région

## Bourgogne-Franche-Comté

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Actualités](#) > Installation de la nouvelle assemblée du CESERLecture  
facile

Actualité (/bourgogne-franche-comte/actualites)

# Installation de la nouvelle assemblée du CESER

Mise à jour : 22 janvier 2024



**La nouvelle assemblée du Conseil économique, social et environnemental régional de Bourgogne-Franche-Comté, nouvellement composée pour 6 ans, a réuni sa séance d'installation ce lundi 22 janvier 2024.**

Les 110 conseillers ont élu leur nouvelle présidente, Madame Élise MOREAU, et leur nouveau bureau composé de 22 membres. Félicitations à eux !

Madame Anne COSTE DE CHAMPERON, secrétaire générale pour les affaires régionales, représentait le préfet de région pour ouvrir la séance aux côtés de M. Michel NEUGNOT, premier vice-président du Conseil régional.



La transition écologique et l'attractivité de la région comptent parmi les grands défis sur lesquels le CESER devra travailler aux côtés de l'État et du Conseil régional.

- Pour en savoir plus : <https://www.ceser.bourgognefranchecomte.fr/fr/> (<https://www.ceser.bourgognefranchecomte.fr/fr/>)

**Élise Moreau**  
*nouvelle présidente*

22/01/2024 14:51

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : Élise Moreau est la nouvelle présidente du CESER



*L'assemblée de la société civile renouvelait sa présidence, ce lundi 22 janvier, à Dijon. Élise Moreau compte faire en sorte que «le CESER soit réellement utile pour les habitants de Bourgogne-Franche-Comté».*

Pour la troisième fois depuis la fusion des conseils régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté survenue en 2015, le Conseil économique, social et environnemental régional de Bourgogne-Franche-Comté (CESER) renouvelait sa présidence pour la mandature 2024-2029, ce lundi 22 janvier 2024, à l'Hôtel de Région, à Dijon.

Issue de la Ligue de l'enseignement, Élise Moreau a été élue présidente au premier tour de scrutin avec 70,48% des suffrages exprimés contre 29,52% pour Caroline Debouvry, représentant la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

### L'assemblée de la société civile

Le CESER représente la société civile organisée. Ses 110 membres sont désignés par le préfet de région pour six ans en étant répartis en quatre collèges : les entreprises, les syndicats de salariés, les associations et des personnalités qualifiées participant au développement régional. Le président du CESER est élu par les membres de l'assemblée pour trois ans.

Le CESER donne des avis consultatifs sur des documents et orientations du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Il peut être saisi par la présidence de la Région ou s'autosaisir pour émettre des avis sur toute question relevant des compétences de la collectivité.

### Une représentante de la Ligue de l'enseignement Bourgogne-Franche-Comté

Habitante de Dijon, âgée de 39 ans, Élise Moreau est salariée de la Ligue de l'enseignement Bourgogne-Franche-Comté en tant que chargée de relations avec les entreprises pour l'École de la Deuxième Chance, un dispositif d'orientation professionnelle destinés aux jeunes adultes. Elle siège au CESER depuis 2018.

*Infos Dijon* a recueilli la toute première réaction de la nouvelle présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté.

### **Les projets de deux collèges portés par une seule candidature**

La stratégie de rapprochement entre les collèges des associations et des syndicats de salariés s'est révélée efficace. «L'idée était de pouvoir porter les deux collèges», explique Élise Moreau. «Chacun des deux collèges ont élaboré et porté leur propre projet. L'idée était de porter tous les deux afin que chacun puisse garder les caractéristiques de son projet. Les deux étant suffisamment assez proches en termes de contenu, de vision et de sens, il a été choisi de les porter conjointement sous une seule candidature».

### **Élise Moreau revendique «l'utilité au service de l'intérêt général»**

En réussissant à convaincre, Élise Moreau a fédéré bien au-delà de son propre collège de désignation. Les 110 conseillers du CESER étaient présents ou représentés. On a dénombré 5 bulletins blancs, soit 105 suffrages exprimés dont 31 voix pour Caroline Debouvry (29,52%) et 74 voix pour Élise Moreau (70,48%).

«C'est un grand honneur !», réagit la nouvelle présidente à l'issue du vote, «déjà d'avoir pu être candidate du troisième collège». «Surtout, je ressens un grand sentiment de dévouement à avoir, d'engagement et de beaucoup d'humilité devant les missions qui me sont confiées : mener cette assemblée au mieux, faire participer chacun dans un esprit de concorde et un climat de confiance et de faire que notre institution soit réellement utile pour les habitants de Bourgogne-Franche-Comté. (...) C'est vraiment l'utilité au service de l'intérêt général.»

### **«Ne pas être un faire-valoir des politiques menées par le conseil régional»**

Lors de son discours de candidature, Élise Moreau avait revendiqué un CESER «lisible, crédible» et disposant d'«autonomie politique».

«Un CESER lisible, c'est un CESER qui puisse être compris de toutes, de tous, qui soit clair dans ses propos, qui puisse justement valoriser ses travaux là où est son intérêt : auprès des élus mais pas seulement, auprès des grands acteurs socio-économiques, auprès du grand public qui, bien souvent, ne connaît pas le CESER», développe la nouvelle présidente.

«Comment être crédible ? En étant en capacité de faire des analyses collectives, de ne pas faire du CESER une simple juxtaposition d'avis d'experts ou de collectes d'audition, avec des préconisations concrètes, opérationnelles», ajoute-t-elle. «L'idée est vraiment de pouvoir donner des avis avec des solutions constructives et novatrices à mettre en place.»

«L'idée d'une autonomie politique, c'est être garant des propos que l'on porte, (...) de ne pas être un faire-valoir des politiques menées par le conseil régional mais bien de pouvoir affirmer nos positions en toute liberté, en toute indépendance même si elles ne vont pas toujours dans le sens de l'exécutif régional», complète-t-elle. «C'est bien là la raison d'exister du CESER, c'est de pouvoir être force de propositions.»

Lors de la première partie de la session plénière, ont également été élus trois vice-présidents délégués, représentant respectivement au bureau du CESER les entreprises, les syndicats de salariés ainsi que les associations et personnes qualifiées : Anne Parent représentant le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), Guy Zima représentant la CGT et Martine-Esther Petit représentant France Nature Environnement.

*Jean-Christophe Tardivon*



Anne Parent, vice-présidente référente du collège des entreprises, Martine-Esther Petit vice-présidente référente du collège des associations, Élise Moreau, présidente du CESER de Bourgogne-Franche-Comté, et Guy Zima, vice-président référent du collège des syndicats de salariés.

BOURGOGNE

# Élise Moreau, nouvelle Présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté

Publié le 23 Janvier 2024 à 11h12



La séance plénière d'installation de la nouvelle assemblée s'est tenue ce lundi

22 janvier 2024 sous la présidence de Mme Coste de Champeron, Secrétaire générale pour les affaires régionales. Les 110 conseillères et conseillers, nouvellement désignés par le Préfet pour le mandat 2024-2029, ont élu Élise Moreau présidente, ainsi que les 21 autres membres composant le Bureau.

Élise Moreau représente la Ligue de l'Enseignement de Bourgogne-Franche-Comté au sein du collège des organismes et associations participant à la vie collective de la région. Âgée de 39 ans, elle réside en Côte-d'Or. Selon elle, le CESER est un "Espace de dialogue et de concertation, je crois en sa capacité à réunir des femmes et des hommes, issus de tous horizons, pour œuvrer, ensemble, à éclairer les politiques publiques. animés que nous sommes. de la volonté indéfectible de servir l'intérêt général. Il me tient à cœur de porter haut et fort, au sein et hors de notre assemblée, les valeurs de citoyenneté, de débat, de démocratie, d'intelligence collective".

Les 21 autres conseillères et conseillers qui siégeront au Bureau aux côtés de la Présidente ont été élus dans le respect de l'équilibre des collèges et des territoires.

Les conseillères et conseillers du Conseil économique, social et environnemental régional représentent la société civile organisée en région. En formulant des avis et préconisations. ils contribuent à l'enrichissement et à l'amélioration des politiques publiques régionales. L'assemblée est composée de 110 membres répartis en 4 collèges : entreprises et activités professionnelles non salariées. organisations syndicales de salariés les plus représentatives, organismes et associations participant à la vie collective de la région et personnalités qualifiées en raison de leur qualité ou de leurs activités.

# Élise Moreau élue présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté pour la mandature 2024-2029

**Bernard Damien** | Enregistrez-le

Dernière mise à jour: 23 janvier 2024 07:06

— Crédit photo : CESER BFC

Lors de la première séance plénière du nouveau mandat du CESER Bourgogne-Franche-Comté, qui s'est tenue le lundi 22 janvier 2024 à l'Hôtel de Région à Dijon, Élise Moreau a été élue présidente du Conseil économique, social et environnemental régional. Cette élection marque le début de la mandature 2024-2029 pour cette institution régionale majeure.

Élise Moreau, issue de la Ligue de l'enseignement, a remporté l'élection au premier tour de scrutin avec une majorité écrasante de 70,48% des suffrages exprimés, contre 29,52% pour Caroline Debouvry, représentante de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

Âgée de 39 ans et résidant à Dijon, Élise Moreau occupe le poste de chargée de relations avec les entreprises pour l'École de la Deuxième Chance au sein de la Ligue de l'enseignement Bourgogne-Franche-Comté. Son engagement au CESER remonte à 2018, où elle a depuis contribué activement aux travaux de cette institution consultative.

La séance plénière s'est déroulée en présence de Michel Neugnot, marquant ainsi le début de cette nouvelle mandature. Élise Moreau a conclu la séance par un discours inaugural, soulignant son engagement en faveur du développement économique, social et environnemental de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Élise Moreau a réussi à fédérer bien au-delà de son propre collège de désignation, rassemblant les 110 conseillers du CESER, qui étaient présents ou représentés. Sur les 105 suffrages exprimés, elle a obtenu 74 voix, démontrant ainsi un large soutien au sein de l'assemblée. Caroline Debouvry a recueilli 31 voix, tandis que 5 bulletins blancs ont été comptabilisés.

La nouvelle présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté a exprimé sa gratitude envers les conseillers pour leur confiance et a affirmé son engagement à œuvrer en étroite collaboration avec tous les acteurs de la région pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels la Bourgogne-Franche-Comté est confrontée.

Cette élection marque le début d'une nouvelle ère pour le CESER Bourgogne-Franche-Comté, avec une présidente dynamique et déterminée à faire avancer les intérêts de la région et de ses habitants au cours des cinq prochaines années. La mandature 2024-2029 s'annonce prometteuse, avec un leadership fort à sa tête.

---

 [Paramètres concernant la confidentialité et les cookies](#)

Géré par Google. Conforme au TCF de l'IAB. ID de CMP : 300

---

## Élise Moreau, nouvelle Présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté

Publié le 23 Janvier 2024 à 11h12



La séance plénière d'installation de la nouvelle assemblée s'est tenue ce lundi

22 janvier 2024 sous la présidence de Mme Coste de Champeron, Secrétaire générale pour les affaires régionales. Les 110 conseillères et conseillers, nouvellement désignés par le Préfet pour le mandat 2024-2029, ont élu Élise Moreau présidente, ainsi que les 21 autres membres composant le Bureau.

Élise Moreau représente la Ligue de l'Enseignement de Bourgogne-Franche-Comté au sein du collège des organismes et associations participant à la vie collective de la région. Âgée de 39 ans, elle réside en Côte-d'Or. Selon elle, le CESER est un "Espace de dialogue et de concertation, je crois en sa capacité à réunir des femmes et des hommes, issus de tous horizons, pour œuvrer, ensemble, à éclairer les politiques publiques. animés que nous sommes. de la volonté indéfectible de servir l'intérêt général. Il me tient à cœur de porter haut et fort, au sein et hors de notre assemblée, les valeurs de citoyenneté, de débat, de démocratie, d'intelligence collective".

Les 21 autres conseillères et conseillers qui siègeront au Bureau aux côtés de la Présidente ont été élus dans le respect de l'équilibre des collèges et des territoires.

Les conseillères et conseillers du Conseil économique, social et environnemental régional représentent la société civile organisée en région. En formulant des avis et préconisations, ils contribuent à l'enrichissement et à l'amélioration des politiques publiques régionales. L'assemblée est composée de 110 membres répartis en 4 collèges : entreprises et activités professionnelles non salariées, organisations syndicales de salariés les plus représentatives, organismes et associations participant à la vie collective de la région et personnalités qualifiées en raison de leur qualité ou de leurs activités.

23/01/2024 19:21

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : Le CESER exerce une «mission d'éclairage» des décisions du conseil régional

Une nouvelle mandature s'ouvre pour le Conseil économique, social et environnemental régional de Bourgogne-Franche-Comté durant la période 2024-2029.

Lors de la séance d'installation, ce lundi 22 janvier 2024, à l'Hôtel de Région, à Dijon, Élise Moreau a été élue présidente pour trois ans éventuellement renouvelable une fois. La Dijonnaise issue des rangs de la Ligue de l'enseignement, succède donc ainsi à Dominique Roy, président de 2018 à 2023.

La session plénière s'est déroulée en présence d'Anne Coste de Champeron, secrétaire générale aux affaires régionales de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, et de Michel Neugnot (PS), premier vice-président du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

### Le CESER concourt au développement du territoire

Héritier du Conseil national économique, créé en 1925, durant la IIIème République, puis supprimé par le régime de Vichy, le Conseil économique a été instauré en 1946 par la Constitution de la IVème République avant d'évoluer en Conseil économique et social du fait de la Constitution de la Vème République. En 2008, une loi constitutionnelle a ajouté la compétence environnementale à cette assemblée consultative.

En Bourgogne-Franche-Comté, notamment, un Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) décline territorialement la démarche du CESE national.

Selon les services de l'État, le CESER constitue la deuxième assemblée régionale et représente la société civile organisée. Par ses préconisations sur les grandes orientations de politique régionale, il concourt au développement du territoire.

Selon la Région Bourgogne-Franche-Comté, «la complémentarité entre les deux instances, conciliant prospective et action politique, permet de répondre avec réalisme et innovation aux besoins des habitants de Bourgogne-Franche-Comté».

### 110 membres désignés par le préfet de région

Le nombre des membres d'un CESER varie selon les régions. En Bourgogne-Franche-Comté, les 110 membres sont nommés et non élus par le préfet de région pour six ans renouvelables. Le président du CESER est quant à lui élu par les membres de l'assemblée pour trois ans. Il a pour rôle de convoquer et présider les séances plénières de l'assemblée.

Le CESER est composé de quatre collèges : les entreprises et activités non salariées, les organisations syndicales de salariés, les organismes et associations participant à la vie collective de la région ainsi que des personnalités qualifiées participant au développement régional.

### Le CESER se renouvelle avec 40% de nouveaux entrants

«C'est une assemblée qui compte pour la Région», déclare Michel Neugnot en accueillant les conseillers de la mandature 2024-2029, «vous êtes une assemblée qui a une capacité à intervenir auprès de la Région». «Cette assemblée nous donne souvent des pistes intéressantes.»

Anne Coste de Champeron salue les membres d'«un conseil représentatif des habitants et territoires de la Bourgogne-Franche-Comté», désignés par le préfet à la suite d'un processus d'audition de candidat mené sous forme d'entretien de groupes, une première dans la région. «Ces entretiens ont permis de mettre en avant les dynamiques collectives plutôt que les aspirations individuelles.»

«Dans le cadre du renouvellement du CESER, un triple objectif a été poursuivi», explique secrétaire générale aux affaires régionales de la préfecture, «tendre vers la parité hommes-femmes, faire davantage place aux jeunes tout en tenant compte de la réalité sociale, économique et environnementale de la région».

Parmi les 110 membres, 40% débute un premier mandat. 46% sont des femmes, un ratio équivalent à celui de l'assemblée sortante en fin de mandature.

L'âge moyen est de 57 ans (contre 55 ans en 2018). Avec ses 21 ans, Louis Bichebois-Delhief, représentant la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), est le benjamin de l'assemblée. La doyenne est Nicole Guyot, représentant la Chambre régionale de commerce et d'industrie.

Parmi les nouveaux organismes entrants, on recense le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles, l'Association nationale des apprentis de France, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie ou encore le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne.

### **Anne Coste de Champeron incite à «faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région encore plus attractive»**

«En prenant place dans cette enceinte, vous endossez une responsabilité, celle du service de l'intérêt général, de la représentation de la société civile organisée et de l'orientation des décisions régionales», souligne Anne Coste de Champeron.

«La Bourgogne-Franche-Comté a de grands défis relever», considère la représentante de l'État, «le CESER peut naturellement y contribuer en accomplissant pleine sa mission d'éclairage du conseil régional dans les décisions à prendre». «Les défis de l'économie et de l'emploi sont majeurs comme la réindustrialisation qui doit nous permettre de retrouver notre souveraineté économique. (...) Notre région connaît de fortes disparités entre les territoires ; nous devons poursuivre et réaffirmer la présence du service public aux côtés de toute la population. Il est nécessaire de poursuivre nos efforts pour réduire les inégalités territoriales comme l'accès aux soins, réduire la pauvreté, soutenir les quartiers prioritaires de la ville ou améliorer les niveaux de formation et de qualification. La fibre sociale du CESER sera d'une grande valeur.»

Concernant le «défi environnemental», «l'État mène en ce moment même le processus de planification écologique dans la région». Le CESER a «vocation» à participer à la COP régionale qui doit définir une feuille de route pour 2030.

«Relever [ces défis], c'est faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région encore plus attractive», revendique Anne Coste de Champeron au moment où les perspectives démographiques de l'INSEE envisagent une baisse de la population dans les années à venir (lire le communiqué). «Notre région est pleine d'atouts.»

### **Élise Moreau l'emporte face à Caroline Debouvry en mettant l'accent sur «l'adaptation au dérèglement climatique»**

La séance se poursuit sous la présidence de la doyenne d'âge tandis que le benjamin d'âge prend place en tant que secrétaire.

Tous les conseillers étant présents ou représentés par un pouvoir, le vote à bulletin secret peut valablement se dérouler.

Sont candidates Caroline Debouvry, membre du premier collège, représentant la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), et Élise Moreau, membre du troisième collège, représentant la Ligue de l'enseignement. Le collège des syndicats de salariés ne présente pas de candidat du fait d'un accord autour d'une candidature commune avec le collège des associations.

Pour présenter sa candidature, Caroline Debouvry insiste sur le fait de «consolider [les] travaux antérieurs et assurer le suivi des préconisations» sans oublier d'«innover, oser et faire de notre assemblée un acteur concret, pertinent et incontournable de la région Bourgogne-Franche-Comté». «Le CESER a toute sa place dans le paysage régional.»

À son tour, Élise Moreau met en avant sa «volonté indéfectible de servir l'intérêt général» et de porter «les valeurs de citoyenneté, de débat, de démocratie, d'intelligence collective». «Dans le contexte d'une société marquée par des grandes mutations sociétales, sociales, climatiques, économiques et menacée par de nouvelles crises, les enjeux sont nombreux pour notre région : assurer le développement territoriale, particulièrement en zones rurales et hyper-rurales, accompagner la transition écologique, énergétique et numérique, soutenir nos entreprises et nos emplois, construire une société réellement inclusive et solidaire.»

Et d'envisager un «fil rouge» pour le CESER : «le développement durable et l'adaptation au dérèglement climatique pour un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable».

Dès le premier tour de scrutin, Élise Moreau est élue avec 70,48% des suffrages exprimés contre 29,52% pour Caroline Debouvry. Celle-ci est la première à lever pour féliciter l'heureuse élue.

#### **«La voix de la société civile est une voie importante à côté de celles des élus», note Marie-Guite Dufay**

Siégeant désormais à la tribune, Élise Moreau assure vouloir élaborer avec les conseillers «un projet fédérateur qui nous rassemble, qui nous ressemble».

Depuis Besançon, Marie-Guite Dufay (PS), présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, intervient en visioconférence pour féliciter «chaleureusement» la nouvelle présidente.

«Cette élection amène une jeune femme à la tête de cette belle institution», constate Marie-Guite Dufay, «vous savez combien le conseil régional est attaché aux travaux du CESER, combien nous avons à cœur de suivre vos préconisations, souvent nous nous rencontrons sur beaucoup de sujets et donc la ligne est déjà tracée mais, sur bien des sujets, vous ouvrez les voies, vous tracez de nouveaux chemins que nous avons largement à cœur de suivre».

Faisant référence au bilan de mandat de Dominique Roy établi fin 2023, la présidente de la Région considère qu'en matière d'intégration des avis du CESER par la collectivité, «le bilan est très positif».

«La voix de la société civile est une voie importante à côté de celles des élus», note la socialiste qui appelle à «un partenariat fructueux».

#### **Entreprises et syndicats prêts à travailler avec la nouvelle présidente**

Au nom du collège des entreprises – dont elle sera élue référente peu après –, Anne Parent assure être prête à travailler aux côtés de la nouvelle présidente sur «les sujets stratégiques et essentiels pour le CESER et pour notre

région». «Nous souhaitons un CESER rassemblé, audacieux, dans le respect de l'équilibre de ses composantes.»

Représentant la CFDT, Claudine Villain rappelle les «attentes» du syndicat : «le projet proposé pour la mandature à venir nous satisfait dans son ensemble et nous saluons qu'il soit porté par une femme». «Trois projets ont été construits collectivement, c'est un progrès fort qui permet de sortir des tractations en coulisse pour parler de l'avenir de nos assemblées. Des échanges ont suivi pour aboutir à une candidature commune qui rassemble deux de ces projets. Une façon de travailler qui convient à la CFDT».

La syndicaliste insiste sur le «défi» constitué par l'adaptation au changement climatique : «nous parlerons plutôt de transition écologique juste, s'appuyant sur deux piliers : l'impératif de justice sociale et l'impératif de démocratie. Tout le monde n'est pas égal face au désordre écologique. Il faut donc hiérarchiser les responsabilités en répartissant équitablement les efforts et en aidant les plus vulnérables.»

### **Un bureau composé de 22 membres**

Après la présidence, la séance d'installation a été consacrée à l'élection des membres du bureau (voir ci-dessous) : onze vice-présidents et dix conseillers représentants «la diversité des territoires» – soit une stricte parité avec onze femmes et onze hommes – à commencer par les vice-présidents délégués représentant respectivement les entreprises, les syndicats de salariés ainsi que les associations et personnes qualifiées : Anne Parent représentant le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), Guy Zima représentant la CGT et Martine-Esther Petit représentant France Nature Environnement.

En dehors de la mission de réflexion concernant l'«attractivité» de la Bourgogne-Franche-Comté confiée à moyen terme par la préfecture aux conseillers, ceux-ci devront, à très court terme, plancher sur le budget primitif 2024 du conseil régional puisqu'il sera soumis au vote des élus dès la seconde semaine de février prochain.

*Jean-Christophe Tardivon*

### **Élise Moreau est la nouvelle présidente du CESER de Bourgogne-Franche-Comté**

# BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : Le CESER exerce une «mission d'éclairage» des décisions du conseil régional

Publication : mercredi 24 janvier 2024 09:41



« La fibre sociale du CESER sera d'une grande valeur », a déclaré Anne Coste de Champeron, représentant le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, lors de la session d'installation lundi 22 janvier, au cours de laquelle a été élue la nouvelle présidente Élise Moreau.

[Cliquez ici pour lire la suite sur infos-dijon](#)

# Élise Moreau élue présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté

ASTRID CREUTZER / 24/01/2024

**Une nouvelle mandature (2024-2029) commence au CESER BFC. Les 22 membres du bureau, dont sa nouvelle présidente Élise Moreau, ont été élus lundi 22 janvier.**



Elise Moreau élue présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté lundi 22 janvier à l'Hôtel de la Région à Dijon © CESER BFC

C'est une nouvelle ère qui commence pour le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Bourgogne-Franche-Comté.

Lundi 22 janvier à l'Hôtel de la Région à Dijon, les 110 conseillers du CESER ont élu leur nouvelle présidente Élise Moreau pour la mandature 2024-2029. Avec une majorité écrasante de 70,48 %, elle remporte l'élection face à Caroline Debouvry, représentante de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). « *Je remercie les conseillers de la confiance apportée et userai de toutes mes forces pour porter haut et fort les valeurs de citoyenneté, de débat, de démocratie, d'intelligence collective, au sein et hors de notre institution* », a réagi la nouvelle présidente après son élection.

## **Un engagement au CESER BFC depuis 2018**

Âgée de 39 ans, Élise Moreau siège au CESER BFC depuis 2018 où elle occupait le poste de conseillère référente du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> collège (organismes participant à la vie collective de la région et personnalités qualifiées). Elle occupe également le poste de chargée de relations avec les entreprises pour l'École de la Deuxième Chance au sein de la Ligue de l'enseignement Bourgogne-Franche-Comté, un dispositif d'orientation professionnelle destiné aux jeunes adultes.

## **Quelles missions ?**

Pour répondre efficacement aux prochains défis qui l'attendent en tant que nouvelle présidente du CESER BFC, Élise Moreau a revendiqué, lors de sa profession de foi de candidature, que les enjeux de la région seraient « *d'assurer le développement territorial, particulièrement en zones rurales et hyper rurales ; accompagner la transition écologique, énergétique et numérique et soutenir nos entreprises et nos emplois*

*pour construire une société réellement inclusive et solidaire ».*

## **Quel est le rôle du CESER ?**

Le Conseil économique, social et environnemental régional est la deuxième assemblée régionale. Il remplit une mission de consultation auprès des instances politiques de la région. Il ne prend aucune décision mais émet des avis sur les grandes orientations de la politique de la Région.

## Économie

# Élise Moreau élue présidente du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne-Franche-Comté

Publié le 24/01/2024 à 15h24



Élise Moreau est la nouvelle présidente du Conseil économique, social et environnemental (Ceser) de Bourgogne-Franche-Comté.

Élise Moreau a été élue, lundi 22 janvier, présidente du Conseil économique, social et environnemental (Ceser) de Bourgogne-Franche-Comté. Elle succède à Dominique Roy, président du Ceser Bourgogne-Franche-Comté depuis 2018.

Élise Moreau a été élue, lundi 22 janvier, présidente du Conseil économique, social et environnemental (Ceser) de Bourgogne-Franche-Comté, où elle siège depuis 2018 pour représenter la Ligue de l'enseignement de Bourgogne-Franche-Comté. Elle a obtenu 74 voix (70 % des suffrages) contre 31 voix pour Caroline Debouvry (CPME). À 39 ans, la nouvelle présidente – qui succède à Dominique Roy (président du Ceser Bourgogne-Franche-Comté depuis 2018) – est salariée à l'École de la 2e chance en Côte-d'Or, où elle est chargée des relations avec les entreprises. Elle est titulaire d'une licence professionnelle en développement et protection du

25/01/2024 09:26

patrimoine culture et d'un master de muséologie. Elle a débuté sa carrière en 2006 au Mucem à Marseille comme documentaliste puis chargée de projet.

## Cinq conseillers nivernais

Cinq conseillers nivernais ont rejoint le Ceser pour le nouveau mandat qui s'ouvre. Deux siègent dans le premier collège qui représente les entreprises : Jean-Philippe Bazot, président de Fibois BFC, et Catherine Geffroy, secrétaire adjointe de la chambre de métiers et de l'artisanat de Bourgogne-Franche-Comté. Deux siègent dans le deuxième collège qui représente les syndicats des salariés : Richard Béraud pour la CGT et Emmanuelle Roch pour la CFTC. Un siège dans le troisième collège représentant les organismes et associations participant à la vie collective de la région : Jean-Philippe Panier, président de l'Association régionale de pêche.

**A lire aussi :** [P Le Ceser de Bourgogne-Franche-Comté veut devenir "la chambre d'écho" des citoyens](#)

Le Ceser BFC assiste les élus du conseil régional dans leur prise de décision politique en donnant un avis. L'avis du Ceser est le fruit d'un consensus que ses 110 membres peuvent dégager dans le cadre d'échanges en commission et d'un débat.

*Alexandra Caccivio*

DIJON POLITIQUE

25/01/2024 09:26





## Conseil économique, social et environnemental

### Site de Besançon

4 square Castan | CS51857 | 25031 Besançon cedex  
Tél. 03 81 61 62 90

### Site de Dijon

17 boulevard de la Trémouille | CS23502 | 21035 Dijon cedex



[www.ceser.bourgognefranche-comte.fr](http://www.ceser.bourgognefranche-comte.fr)